

Une réunion publique pour le projet de restauration de la Lyonne !

Une réunion publique aura lieu le jeudi 16 mai à 18h30 en salle du conseil municipal de Saint Jean en Royans pour informer les habitants des solutions retenues dans le cadre du projet de restauration de la Lyonne. C'est l'occasion de comprendre les enjeux et les actions envisagées pour restaurer la Lyonne et préserver notre environnement local.

L'aménagement et la gestion des rivières est une compétence intercommunale. La Communauté de communes Royans Vercors, comme beaucoup d'autres, a confié cette gestion au SYMBHI, un syndicat au service des collectivités territoriales et des habitants.

Cet établissement est en charge de l'aménagement et de la gestion des rivières pour de nombreuses collectivités : le département de l'Isère et 10 intercommunalités dont la CCRV.

Le communiqué de presse qui suit est le communiqué du SYMBHI :

Communiqué de presse

Réunion publique sur le projet de restauration de la Lyonne à Saint Jean en Royans

Jeudi 16 mai – 18h30

Salle du conseil municipal de St Jean-en-Royans

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), est ravi d'annoncer son projet de restauration de la Lyonne à Saint Jean en Royans. Réunion publique pour présenter le projet : Jeudi 16 mai à 18h30.

Au cœur de Saint-Jean-en-Royans, la Lyonne traverse la commune et fait partie intégrante du paysage local et de l'histoire du territoire. Cependant, son état actuel révèle des défis écologiques qu'il est nécessaire d'aborder. Fragmentée par des seuils et des prises d'eau artificielles, la Lyonne souffre d'une perturbation de sa continuité écologique et sédimentaire, entraînant des phénomènes d'érosion de berge de plus en plus importants, et menaçant son écosystème.

Devant ce constat, la fédération de pêche de la Drôme, en collaboration avec l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) locale, a pris l'initiative de piloter une étude de faisabilité pour la restauration de la Lyonne dans le cadre du contrat de rivière Vercors Eau Pure II (2013-2019) porté par le PNR Vercors. Cette étude s'est articulée autour de deux axes principaux :

- La diversification écologique et l'amélioration de la dynamique sédimentaire
- L'amélioration de la continuité du cours d'eau.

Après le diagnostic approfondi et l'élaboration de scénarios d'intervention réalisés entre 2018 et 2019 par la Fédération de pêche de la Drôme le SYMBHI a récupéré le pilotage de cette opération à partir de 2021.

Les années 2021 à 2023 ont été consacrées à étudier en détail les scénarios retenus, à la concertation, et à l'engagement des missions de maîtrise d'œuvre, incluant les avant-projets et les études préalables.

Un diagnostic précis

Le diagnostic complet a révélé trois problèmes majeurs nécessitant une intervention pour restaurer l'équilibre écologique de la rivière.

- Le lit de la rivière déconnecté des abords et l'écosystème aquatique sont fortement dégradés, avec une absence notable de plantes aquatiques, de faune liée à ces milieux (libellules, batraciens ...). La Lyonne semble absente du paysage local, ce qui entraîne une déconnexion des habitants vis-à-vis de la rivière.
- Le fond de la rivière est encaissé et homogène entraînant des phénomènes d'érosion de berge de plus en plus importants, qui ont commencé à impacter des infrastructures et bâtiments. De plus les habitats piscicoles sont peu développés et la faune piscicole est peu présente.
- Enfin la continuité écologique perturbée empêche la libre circulation et la reproduction des poissons

Le projet de restauration

À la suite de ce constat, un projet de restauration a été élaboré pour redonner vie à la Lyonne :

- Restauration des berges pour favoriser le développement de la biodiversité et à renforcer les liens entre la rivière et son environnement.
- Diversification des écoulements pour créer des habitats propices à la vie aquatique, retenir les sédiments et réduire les phénomènes d'érosion
- Aménagement de certains seuils et prises d'eau afin de restaurer la libre circulation des espèces piscicoles.

En 2024, le SYMBHI va se concentrer sur la finalisation technique et l'élaboration des dossiers réglementaires indispensables. Par la suite, entre 2025 et 2027, la mise en œuvre des travaux suivra le schéma approuvé par toutes les parties prenantes impliquées dans le projet.

Budget et financement

Une enveloppe prévisionnelle globale de 1 300 000€ HT est prévue pour couvrir les coûts des études et des travaux nécessaires à la restauration de la Lyonne.

- L'Agence de l'Eau apportera 50 % du financement, accordé en raison de l'importance stratégique du projet de restauration conformément aux politiques publiques de l'eau.
- Le Conseil départemental de la Drôme contribuera à hauteur de 25 %.
- La Fédération de pêche de la Drôme participera à hauteur de 5 %.
- Le reste à charge global, soit 20 %, sera assumé par la Communauté de Communes du Royans-Vercors (CCRV) et le Syndicat Mixte du Bassin Hydraulique de l'Isère (SYMBHI), conformément aux règles financières publiques en vigueur.

